

Brigitte
KLINKERT

avec vous, pour
l'Alsace

ÉDITO DU MOIS

Notre système de retraite par répartition est l'un des héritages les plus précieux de l'après-guerre. Ciment de notre pacte social, garantie d'une vie libre et digne après la vie active, nous souhaitons le réformer pour l'équilibrer, le rendre plus juste, plus équitable. Améliorer sans équilibrer serait irresponsable ; équilibrer sans améliorer serait injuste.

Pour en renforcer la **justice sociale**, tout d'abord. La hausse des minima de pension, la meilleure prise en compte des carrières longues et difficiles et la prévention de l'usure au travail sont autant d'objectifs de cette réforme des retraites, qui renforcera ainsi les solidarités entre les générations.

Pour en assurer **l'équilibre**, également. Garantir les pensions d'aujourd'hui et financer les pensions de demain nécessite de travailler plus longtemps. La réforme des retraites s'inscrit donc résolument dans notre politique du plein emploi, en relevant le défi de l'emploi des seniors.

Pour en garantir **l'équité**, enfin. Les régimes spéciaux, hérités d'une organisation du travail révolue, seront progressivement fermés pour mettre fin aux inégalités de traitement les plus manifestes et les moins acceptables pour nos concitoyens.

Conformément à l'engagement du Président de la République, et après plusieurs mois de concertation avec les partenaires sociaux et les forces politiques de notre pays, cette réforme de justice, d'équilibre et de progrès s'appliquera à partir de l'été 2023. Lors des négociations, le gouvernement semblait opter pour **une retraite à taux plein minimale de 1200 €** pour tous les nouveaux retraités.

Je fais partie de ces nombreux députés qui appelaient à permettre cette retraite minimale pour tous les retraités, les entrants et les actuels. **Grâce à nos arguments, le gouvernement a décidé d'intégrer dans le projet la revalorisation des retraites actuelles pour tous ceux qui ont une retraite au niveau du Smic.** La pension minimale sera donc augmentée pour atteindre 85 % du Smic net pour **près de deux millions de retraités**, dès le mois de septembre 2023.

C'est par cette volonté que nous continuerons l'adaptation de notre modèle social.

C'est à cette condition que nous redonnerons confiance dans notre système et que nous en assurerons l'avenir.

Adoption de mon avis politique sur l'État de droit en Hongrie

L'avis que j'ai proposé le 8 décembre et qui a été adopté par la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée Nationale était clair : pas de crédits européens pour la Hongrie tant que l'état de droit ne sera pas restauré dans le pays.

Depuis 2011, l'État de droit en Hongrie suscite de vives inquiétudes pour notre communauté européenne. Malgré les alertes nombreuses de la Commission et du Parlement européen, la Hongrie a multiplié les atteintes aux droits fondamentaux, touchant non seulement le fonctionnement du système constitutionnel et

électoral, à l'indépendance de la justice et à la prévention de la corruption et des conflits d'intérêt ainsi qu'à la liberté des médias, la liberté académique ou encore les droits des minorités.

En rejoignant notre Union en 2004, la Hongrie s'est engagée à respecter les valeurs qui nous unissent et qui fondent notre coopération.

Pourtant, si l'adhésion à l'Union européenne est fondée sur l'adoption et la promotion des valeurs communes que sont la liberté, la démocratie, la non-discrimination et l'état de droit le gouvernement hongrois de Viktor Orban semble prendre des décisions qui remettent en cause les principes fondateurs de notre Union.

À travers les nombreuses révisions constitutionnelles et lois votées depuis 2010, la Hongrie porte gravement atteinte aux valeurs de l'Union européenne consacrées par l'article 2 du traité sur l'Union européenne.

Depuis plus de 10 ans maintenant, la Hongrie défait méthodiquement les principes de l'État de droit au détriment de la population.

Contrôle des médias, fragilisation de l'indépendance de la justice, corruption, et disparition progressive des droits des minorités : le gouvernement de Viktor Orbán consolide son pouvoir par tous les moyens.

Face à la menace de se voir priver d'un montant conséquent de financements européens, la Hongrie a recours à son droit de veto pour entraver l'adoption d'importantes décisions qui requièrent l'unanimité des États membres, c'est notamment le cas du programme d'aide à l'Ukraine.

Le **30 novembre 2022**, la Commission européenne propose finalement de geler le versement de 13,3 milliards d'euros de fonds européens à la Hongrie. La Commission estime que *"la Hongrie n'a pas suffisamment progressé dans ses réformes et doit respecter ses engagements afin de recevoir les fonds européens"*. C'est ensuite aux États membres de décider à la majorité qualifiée - au moins 15 pays sur 27 représentants au minimum 65 % de la population de l'UE - s'ils valident ou non cette décision.

Le **12 décembre 2022**, les ambassadeurs des Vingt-Sept sont finalement parvenus à un accord pour débloquer la situation. Le Conseil a ainsi décidé de suspendre 6,3 milliards d'euros. Le plan de relance hongrois est par ailleurs validé mais des "super jalons" devront être atteints pour débloquer les 5,8 milliards d'euros. Cette décision a également permis de débloquer les deux autres dossiers dans la balance : l'aide financière de 18 milliards d'euros à destination de l'Ukraine ainsi que le projet d'impôt mondial sur les grandes entreprises de 15 % proposé par l'OCDE.

L'avis politique que notre Commission a adopté, appelle à ce qu'aucun fond ne soit versé en l'absence d'un examen minutieux et rigoureux des mesures correctives proposées par la Hongrie pour restaurer l'État de droit.

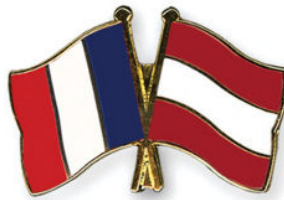
[Retrouvez mon avis politique ici](#)

Nomination

Groupes d'amitiés

**Vice-présidente
du groupe d'amitié
France-Allemagne**

**Vice-présidente
du groupe d'amitié
France-Autriche**



Point de vue

Sauvons les condamnés à mort en Iran !

J'ai décidé de devenir la marraine de Loghman Azadian condamné à mort à Nowshahr, en Iran. Le crime qu'on lui impute est tout simplement d'avoir participé à des manifestations pacifiques. Suite à son arrestation, il a été accusé de mener une « guerre contre Dieu ». Aujourd'hui, pour avoir protesté dans la rue, il risque une exécution.



Aussi, j'ai décidé de répondre à l'appel solennel lancé par deux avocates iraniennes engagées de longue date en faveur des droits humains, et en particulier des droits des femmes. Nasrin Notoudeh, lauréate du Prix Sakharov décerné par le Parlement Européen en 2012 et du Prix Badinter en novembre 2022 et Shirin Ebadi, prix Nobel de la Paix en 2003, ont relayé l'appel unanime de leurs Confrères arrêtés sur place mais aussi de nombreuses organisations iraniennes de défense des droits humains. Cette sensibilisation a été diffusée par l'ensemble des collectifs et associations de défense des droits humains présents en France et à l'étranger.

[Lire la suite](#)

À l'Assemblée nationale



Soutenons nos artisans-boulangers !

Des dispositifs sont mis en place pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie :

- l'amortisseur électricité
- le guichet d'aide au paiement des factures
- le report de paiement de certaines charges
- un numéro dédié pour les accompagner

Alors que la baguette de pain vient d'être inscrite au patrimoine immatériel de l'Unesco, il y aurait un paradoxe à ne pas nous donner les moyens de soutenir nos boulangers.

[Lire la suite](#)



Le futur RSA, conditionné à des heures d'activité, testé dans dix-neuf territoires.

Le ministre du Travail a dévoilé la liste des 19 territoires amenés à expérimenter en 2023 le dispositif rénové d'accompagnement des allocataires du RSA.

Cette expérimentation s'inspire fortement à la démarche que nous avons entreprise lorsque j'étais Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin en 2017. Lors de l'attribution du RSA, un engagement bénévole était proposé au bénéficiaire sur la base du volontariat. Ce nouveau dispositif s'inscrit par ailleurs dans le cadre du...

[Lire la suite](#)

Brèves de circonscription



Remise de médaille aux blouses roses

Merci aux Blouses roses et aux blousons roses pour le réconfort et la joie qu'ils apportent aux enfants et aux aînés. Heureuse d'avoir remis à leur Présidente, Françoise Marschall, une femme d'exception, la toute nouvelle médaille de la Collectivité européenne d'Alsace.



Au côté des pompiers pour le réveillon

J'étais aux côtés des pompiers, mobilisés pendant le réveillon pour notre sécurité et notre santé. Une infinie reconnaissance à ces femmes et ces hommes pour leur engagement et leur dévouement admirables et exemplaires.



Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord

J'ai participé à la journée nationale d'hommage aux Morts pour la France dans la guerre l'Algérie et durant les combats du Maroc et de Tunisie. Nous avons pour devoir de faire vivre la mémoire de cette tragédie.



A la maison de la famille de Colmar

J'ai visité la Maison de la famille à Colmar. Un jardin d'enfants inspiré des Kindergarten allemands qui accueille des enfants de 0 à 6 ans. L'engagement et le bel état d'esprit des professionnels témoignent de l'ambiance familiale et chaleureuse qui y règne. Merci au Président M. Denis Fresse et à la directrice, Mme Danièle Leonhart.

Débattons de la convention citoyenne sur la fin de vie !

150 Françaises et Français participent depuis le vendredi 9 décembre à la **Convention citoyenne sur la fin de vie**. Elle s'étalera sur **3 mois** et devra aboutir à des propositions concrètes à destination du gouvernement.

Ces 50 citoyens ont été tirés au sort parmi des volontaires. **Âgés de 18 à 87 ans**, ils ont été sélectionnés pour représenter toutes les catégories socioprofessionnelles.

Ces volontaires se réuniront à **neuf reprises jusqu'au mois de mars**, à l'occasion de sessions de travail de trois jours. Ils rencontreront des experts, des représentants du CESE, des spécialistes des soins palliatifs et des membres du Comité consultatif national d'éthique.

L'objectif est de réfléchir à la question de la **légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie** en prenant en compte toutes les considérations et **les questions éthiques que cela soulève**.



Aujourd'hui, se rendre dans un centre médicalisé pour être accompagné dans ses derniers instants (suicide assisté), ou mettre fin à la vie d'un patient en tant que médecin pour abréger ses souffrances (euthanasie) **n'est pas permis par la loi**.

En septembre, le Comité d'éthique s'était prononcé en faveur de la

mise en place d'une « aide active à mourir ».

La loi Claeys-Leonetti de 2016 permet entre autres de placer une personne en phase terminale et dont les souffrances sont importantes dans une sédation profonde, jusqu'au décès, **mais elle n'évoque pas de l'aide médicale à mourir.**

PENSEZ-VOUS QUE NOUS DEVONS CHANGER LA LOI SUR LA FIN DE VIE EN FRANCE ?

Donnez votre avis !

Alsace



Refaisons de l'Alsace une région à part entière !

Avec les députés alsaciens de la majorité, nous avons soumis une proposition de loi visant à créer une région Alsace pleine et entière !

Notre objectif est, en bonne intelligence avec tous les acteurs concernés, de répondre à l'aspiration majoritaire des Alsaciens, de renforcer la proximité de l'action publique et de simplifier le mille-feuille administratif en créant une collectivité alsacienne unique qui exercerait les compétences régionales et départementales.

[Lire la suite](#)



Extension du régime local d'Alsace-Moselle

Suite au vote du projet de loi de finances de la sécurité sociale 2023, le régime local d'Alsace Moselle est étendu aux jeunes jusqu'à leurs 24 ans grâce au travail mené par l'ensemble des parlementaires alsaciens de la majorité auprès du gouvernement.

Dès lors, les enfants majeurs à charge d'un parent relevant du régime local pourront désormais rester affiliés jusqu'à leur 24^{ème} anniversaire, contre 20 ans auparavant, sans majoration de la cotisation pour les parents.

[Lire la suite](#)

Je vous souhaite une très bonne année 2023 !

Brigitte KLINKERT Députée du HAUT-RHIN

12 place du Capitaine Dreyfus, 68000, COLMAR

This email was sent to {{contact.EMAIL}}
You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

| [Se désinscrire](#)